

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 2 (1908)

Heft: 2

Rubrik: Feuilleton de l'Exploitée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS

Une nouvelle victime de l'alcool vient de perdre la vie sous les coups de son mari ivrogne. L'autre dimanche, un vigneron des environs de Montreux fut arrêté pour ivresse. On le relâcha le lendemain. Il s'en alla à la maison et tua sa femme à coups de hache.

Et dire que nous, femmes, mères, portons la plus grande part de responsabilité dans tous les crimes résultant de l'alcoolisme. N'est-il pas vrai que nous donnons à nos enfants du vin et de la bière à toutes les occasions qui se présentent? N'est-il pas vrai que par là nous les amenons à croire la consommation de l'alcool inséparable de toute joie et de toute manifestation de sociabilité?

Plus tard, lorsque nos garçons sont brutaux et cruels, nous ne pouvons assez nous étonner de la grossièreté de la jeunesse.

Pourtant c'est nous qui, sans réfléchir, avons favorisé le développement de toutes ces mauvaises habitudes et prédisposé la jeunesse à toute corruption possible.

Ce manque de réflexion se venge cruellement sur nous, mères, et se vengera sur nos filles.

Une maison pour les enfants illégitimes, ainsi que pour leurs mères désirant les nourrir elles-mêmes, va être ouverte à Suhr, dans le canton d'Argovie. Les fondateurs, les Samaritains d'Aarau, offrent l'hospitalité, contre une modeste rétribution, à toutes les mères et enfants pauvres, voulant par là décider les mères à nourrir leurs enfants elles-mêmes. Toutes sont reçues sans distinction de nationalité ou de confession.

La terrible neige de la nuit du 23 au 24 mai

Feuilleton de L'EXPLOITÉE.

LE CÉLIBAT DES PRÊTRES

Extrait de *Belle-Plante et Cornélius*, par Claude Tillier.
— Armand Lapie, libraire-éditeur, Louve 5, Lausanne.
— 2 fr.

...Comprends-tu, savant, toi qui comprends tout, qu'il y ait des femmes qui s'abandonnent à un prêtre! Un prêtre, Cornélius! mais rien n'est lugubre comme un prêtre! Leur noire soutane projette un reflet de deuil sur tout ce qui les entoure; ils sentent la poussière moisie de l'église; il rayonne d'eux je ne sais quoi de glacial semblable à ces émanations qui s'échappent des caveaux. Il me semble que leur présence doit suffire pour faner un bouquet sur le sein. Il y a des prêtres qui sont beaux; il y en a qui sont aimables. Et pourquoi n'y en aurait-il pas? Mais ceux qui sont beaux ne le sont que comme la morne statue qui est un cercueil, et le sourire de ceux qui sont aimables ressemble à une touffe d'herbes fleuries qui pousse au creux d'une tête de mort. Vrai, Cornélius, quand cet homme noir me dit des douceurs, il me fait l'effet d'un serpent que j'entendrais tout à coup chanter comme un rossignol ou d'une noire rainette qui prendrait sous mes yeux les ailes d'un papillon et, s'envolant d'entre les roseaux, irait s'abattre sur les fleurs. Vois-tu, Cornélius, si j'avais le malheur d'aimer un prêtre, quand je serais avec lui dans un lieu écarté, j'aurais peur que le diable ne vint le saisir à mon bras ou que

a détruit presque tout ce que le printemps laissait espérer. Le gros paysan n'en souffrira pas trop. Des produits diminués qu'il vendra, il haussera leur prix et se déchargera sur les épaules des consommateurs de la ville d'une grande partie des dégâts. Mais le petit paysan perd tout ce dont il avait besoin lui-même. Ne pouvant acheter au prix fixé par son riche « collègue » les produits qu'il avait coutume de retirer de son coin de terre, lui et son bétail crèveront de faim si les dégâts ne peuvent être réparés ou atténués tant bien que mal.

Aussi, c'est en ce moment pénible que le travailleur s'est montré le meilleur ami du travailleur. Nos camarades des villes organisent des excursions le dimanche et vont aider aux camarades de la campagne à faire les foins et à soigner les arbres.

C'est la méthode Berlioz pour enseigner le socialisme et faire comprendre par la pratique aux travailleurs de la terre ce qu'ils ne peuvent concevoir par la théorie : l'entraide libre.

Renoncer aux grandes manœuvres militaires de cette année et mettre à la disposition des paysans les plus frappés les dix millions que cette levée coûtera, voilà la proposition raisonnable de notre camarade Meister, dans la *Tagwacht*, journal socialiste de Berne.

Mais nos marionnettes militaires, qui se sont toujours intitulées « les vrais amis du paysan », ont l'écume aux lèvres à l'ouïe de cette proposition pratique. Et, dans leurs journaux, ils déclarent que supprimer cette année la levée des troupes serait mettre en danger la patrie et puis, surtout, ce serait absolument contre la lettre de la loi!

Ainsi, la raison doit s'incliner devant la loi.

Est-il possible? Je lis dans la *Voix du Peu-*

le feu de l'enfer ne prit à sa soutane; je craindrais toujours que ses baisers ne laissassent sur ma joue une tache de roussi.

Et cependant, pourquoi les prêtres n'aimeraient-ils pas comme les autres? Un ange, pendant leur sommeil, a-t-il extrait leur cœur de leur poitrine, et a-t-il mis une pierre à la place? Dire à un prêtre : tu n'aimeras pas, est-ce plus raisonnable que de le dire à un tailleur ou à un cordonnier? Non, je ne croirai jamais que Dieu, qui est l'auteur de tout bon sens, ait fait un précepte aussi insensé. Au fait, la chasteté est-elle bien une vertu? Qu'est-ce qu'une vertu qui n'est utile à personne, qui livre ceux qui la pratiquent à des luttes sans fin et aux tortures du martyre, et qui, si tout le monde la pratiquait, amènerait la fin du monde.

S'il est agréable à Dieu que les prêtres ne se marient pas, il doit lui être désagréable que les autres hommes se marient; or, si ce n'est qu'en l'offensant que l'interminable guirlande des générations peut se continuer, que ne fait-il pousser les hommes aux rameaux des chênes et épanouir les femmes aux branches des rosiers? Tout le bonheur d'ici-bas, Cornélius, de quoi est-il fait? de désirs apaisés; mais un désir inassouvi, j'aimerais autant avoir un charbon ardent au milieu du cœur. Ces vieux abbés des conciles, ces vieux évêques à mitre et à barbe pointue se seraient cru damnés à tout jamais s'ils avaient mis seulement pendant cinq minutes un homme dans une marmite; et les prêtres, ils les renferment toute leur vie dans le célibat comme dans une marmite ardente! ils leur font un gril de leur jeunesse!